

145^e CONGRÈS NATIONAL DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
22-25 AVRIL 2020
NANTES

COLLECTER, COLLECTIONNER, CONSERVER

APPEL À COMMUNICATIONS

Selon Krzysztof Pomian, la collection relèverait d'un « fait universel, co-extensif dans le temps à *Homo sapiens* et attesté, fût-ce sous une forme rudimentaire, dans toutes les sociétés humaines¹ ». Pour le muséologue Georges-Henri Rivière également, « premier peintre d'images rupestres et sculpteur de figurines sacrées, l'homme du Paléolithique est aussi le premier "collectionneur"² ».

L'influence des travaux d'André Leroi-Gourhan est ici manifeste. Dans la grotte d'Arcy-sur-Cure, le préhistorien a pu discerner l'introduction par l'homme de Néandertal d'objets naturels (des fossiles et des minéraux) dans son habitat. Ces « dépôts volontaires » formeraient, selon Leroi-Gourhan, la forme la plus ancienne discernée de collection, avec toutes les dimensions symboliques portées par un acte de ce type : choix conscient de pièces, constitution d'embryons de séries et d'ensembles, souci de conservation et de protection du tout, représentation transcendant la matérialité et la valeur d'usage des objets. En rassemblant quelques menus objets, l'homme préhistorique aurait exprimé une réalité ontologique : la collection serait le propre de l'homme, une archive de sa relation au monde.

Dans l'histoire, le Mouseion d'Alexandrie, la Pinacothèque d'Athènes, les collections des rois attalides ou celles des empereurs romains représentent autant d'expressions de ce trait distinctif et autant de jalons primitifs de futures collections publiques. Ces collections sont alors signe de pouvoir. Les trésors des princes et de l'Église au Moyen Âge (objets liturgiques et pièces d'orfèvrerie, reliques et livres ornés, pierres précieuses et bijoux), entre sphère privée

-
1. Krzysztof Pomian, « Collection. Une typologie historique », *Romantisme*, n° 112, 2001, p. 9-22.
 2. Georges-Henri Rivière, « Musées et collections publiques. Muséologie et muséographie », dans Jean Poirier (dir.), *Histoire des mœurs*, t. III, vol. I, Paris, Gallimard, 2002 [1991], p. 185-218.

et domaine public, vont ajouter une dimension spirituelle et vénale à ces collections. L'émergence des cabinets de curiosités, à la Renaissance, leur donne une configuration nouvelle. Il ne s'agit plus seulement de rassembler tableaux, livres, cartes et sculptures, mais aussi d'associer *naturalia* et *artificialia* dans un projet de connaissance. La collection est, à partir de la Renaissance, un sujet de représentations. Dans le même temps, elle bénéficie du développement du mécénat au profit de vastes collections d'art. Les souverains et leurs proches achètent en grand nombre des œuvres d'art et des objets, et des dynasties de collectionneurs se signalent. Apparaissent peu à peu la figure classique du collectionneur et des procédés nouveaux de circulation des pièces, comme la brocante sous la Régence. La période moderne semble essentielle pour penser et constituer les collections, celles-ci posent la question de l'ordre du savoir, de la chronologie, de l'histoire, de l'ordonnement du vivant. La Révolution française, en sécularisant les biens du clergé et en confisquant ceux des aristocrates émigrés, favorise le rattachement de nombreuses collections privées dans le patrimoine public et la circulation des objets – on estime à plus de dix millions le nombre de livres alors mis sur le marché. Les collections royales sont ainsi à l'origine de celles du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale, les *naturalia* de cabinets de curiosités rejoignent les collections du tout nouveau Muséum d'histoire naturelle.

L'histoire culturelle montre que la pratique de la collection se développe et se démocratise de façon importante dans la première partie du XIX^e siècle. Ce mouvement se dessine notamment sous l'influence des sociétés savantes, et au premier chef du CTHS avec sa Collection des documents inédits sur l'histoire de France, qui se multiplie à cette époque et encourage cette pratique³. La collection participe du bouleversement des hiérarchies sociales et de leurs expressions.

Au XIX^e siècle, lorsque la puissance financière change de mains, la constitution et la possession d'une collection intéressent d'autres classes sociales. Elle devient un marqueur social offrant au collectionneur un certain prestige. Elle illustre également la place nouvelle accordée à la sphère privée et au domicile en particulier. Elle prend place dans ce que l'historien Alain Corbin appelle le « musée intérieur⁴ » ou, sous d'autres formes, ce qu'Anne Muxel désigne à travers l'expression d'*ego-musée*⁵, suggérant des enjeux identitaires plus discrets et intimes.

-
3. Sylvain Wenger (dir.), *Penser/classer les collections des sociétés savantes*, Genève, Slatkine, 2018.
 4. Alain Corbin, « Le secret de l'individu », dans Philippe Ariès, Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, IV, *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 389-460.
 5. Anne Muxel, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 1996.

Les travaux récents menés sur les conservations domestiques, des papiers de famille⁶ aux restes industriels⁷, interrogent le devenir des patrimoines familiaux, locaux et collectifs, et donnent accès à des collectes et des collections d'autres types. Ces travaux montrent comment la pratique et la matérialité des collections, et les techniques d'attachement qui les animent, ouvrent des perspectives sur la construction du sujet et sur la narration de soi. Les objets collectionnés et conservés constituent des supports d'expression des identités individuelles, familiales et collectives de petits groupes, exposés ou non au regard des autres, mais qui entrent cependant dans une appréhension plus intime et plus discrète des pratiques de collection.

D'autres éléments participent également à l'essor des phénomènes de collection, comme les progrès techniques en matière de transports et de communications, le développement en parallèle des sciences de l'homme (archéologie, ethnologie, etc.). Chacun ouvre de nouveaux espaces et champs de curiosité.

Dans le même temps, la collection devient objet public en entrant dans ces lieux de présentation, de démonstration et de conservation que sont les musées institutionnels (d'État ou autres) ou les sociétés savantes, dont certaines constituent leur propre musée local.

Si elle est originellement liée au collectionneur et à sa liberté de constituer sa collection au gré de règles partagées ou personnelles, voire de ses rêveries, la collection, tant sur le plan des modalités d'acquisition des pièces que sur le plan de leur appropriation et de leur conservation, est aujourd'hui généralement soumise à un ensemble de règles strictes qui dépassent la seule question primordiale du respect du droit de propriété. Normes nationales et supranationales régulent dans un nombre important de domaines cette activité. Il s'agit par exemple des conventions internationales pour la protection de la faune sauvage (liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, etc.) ou des biens culturels en cas de conflit (Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé, etc.), des restrictions à la circulation et à l'exportation des œuvres d'art, etc. En France, le principe d'inaliénabilité du domaine de la Couronne, hérité des lois fondamentales de l'Ancien Régime, se voit consacré à partir de la Révolution à travers la notion de patrimoine,

-
6. Valérie Feschet, *Les papiers de famille. Une ethnologie de l'écriture, de la mémoire et des sentiments en Provence alpine*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1998.
 7. Octave Debary, *La fin du Creusot ou l'art d'accueillir les restes*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2002; Thierry Bonnot, *La vie des objets. D'ustensiles banals à objets de collection*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002.

valeur identitaire collective et nationale. Les collections des musées publics se trouvent alors placées sous la protection du principe d'inaliénabilité du domaine public, ce que consacrera le développement de la législation et de la réglementation en matière de patrimoine jusqu'à la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France.

Ce principe d'inaliénabilité n'est d'ailleurs pas propre à la France et concerne bien d'autres sociétés, pour lesquelles la définition de ce que l'on garde ou non joue un rôle central dans l'élaboration des identités individuelles et collectives et dans l'organisation des hiérarchies qui les traversent⁸. De la sorte, la collection dans sa généralité et les passions qu'elle suscite conduisent à ce qu'elle soit l'une des activités les mieux partagées au monde, bien qu'elle n'ait pas partout les mêmes formes et ne soit pas dirigée par les mêmes logiques et intentions. Malgré ces différences, à l'heure où le monde est affecté par des transformations majeures, jamais, sans doute, autant de personnes et de dispositifs n'ont visé à conserver et agencer les traces des activités qui s'y déploient ou s'y sont déployées.

En 2020, le congrès du CTHS se fixe pour objectif d'interroger, dans leur individualité ou leurs interactions, les actes, statuts, pratiques et temporalités constitutifs de l'histoire et de l'actualité des objets entrés en collection, quels que soient leur domaine intellectuel de rattachement, leurs formes ou leurs supports. Les termes *collecter*, *collectionner*, *collections*, *collectionneurs*, *conservateurs*, retenus comme éléments d'articulation de cet appel à communications, permettent d'envisager des questionnements résultant des perspectives les plus diverses, qu'elles relèvent de l'intime, du collectif, du passé, du présent, du tangible ou du symbolique.

Quatre thèmes principaux guident cet appel à communications :

- Quels objets (qu'est-ce qu'une collection? Diversité de ces ensembles, etc.)?
- Quels acteurs (collecteurs, collectionneurs, conservateurs, institutions, etc.)?
- Quels objectifs et quels processus (genèse des collections entre ambitions, volontés et concours de circonstances, sens et usages, organiser la collection, rendre accessible la collection, collections et territoires, etc.)?
- Quel devenir pour les collections (histoire et économie des collections, l'ère du numérique, etc.)?

8. Annette B. Weiner, *Inalienable possessions. The paradox of keeping-while-giving*, Berkeley, University of California Press, 1992.

COLLECTIONS

TYPOLOGIES

La diversité infinie des collections existant dans le monde témoigne de l'universalité de ce fait social, aussi bien à l'égard des objets naturels que des objets manufacturés. Le congrès sera l'occasion de saisir les spécificités, dans le temps et dans l'espace, des champs couverts par cette pratique. Ainsi, les collections peuvent être scientifiques, techniques, archéologiques, historiques, artistiques, ethnographiques, bibliophiliques, immatérielles, etc.

Par ailleurs, ne sont pas uniquement à considérer ici les collections publiques, mais aussi les collections privées, qu'elles soient le fait d'un particulier, amateur éclairé ou bien conseillé, ou qu'elles relèvent du seul registre de l'accumulation, même si une frontière nette n'est pas toujours facile à établir ; souvent il y a eu confusion ou entrecroisement dans leur destinée.

Les travaux menés sur les patrimonialisations ou les musées privés ont permis de mettre en évidence les procédures qui conduisent à la reconnaissance d'ensembles institués en collection. *A contrario*, avec l'essor de la notion de patrimoine culturel immatériel, les musées sont confrontés à l'élargissement des typologies d'objets dignes d'entrer en collection et aux enjeux de leur collecte, s'agissant par exemple d'éléments sonores ou éphémères comme dans le cas de collectes sensorielles.

Si les collections princières ou les figures de grands collectionneurs privés renvoient à la mise en série d'objets jugés extraordinaires, que les œuvres d'art exemplifient, des collections d'objets plus ordinaires, du timbre-poste aux boules à neige, mettent en évidence des usages populaires de la collection.

Celles-ci permettent de poser les différences, les liens et les recouvrements entre la collection comme acte de distinction sociale et l'accumulation comme geste technique de connaissance. Elles ouvrent une vaste enquête comparative sur les motifs et les mobiles des usages des collections d'objets divers qui s'éclairent dès lors plus par les contextes d'apparition et les redéfinitions de leurs statuts.

L'histoire des musées d'ethnographie européenne renvoie ainsi au rassemblement d'objets qui, avant d'être institués en collection, ont en premier lieu été accumulés et conservés dans une remise, un grenier ou une résidence secondaire. L'ethnologie du patrimoine a également mis en évidence l'importance du processus qui prélude à la genèse de l'objet de collection, posant la question de ses typologies. Cette attention typologique fait aussi référence de façon générale aux procédés qui sont ceux de la collection, conçue comme modalité par laquelle des objets passent d'un système de classification à un autre⁹.

9. Julien Bondaz, Nélia Dias, Dominique Jarrassé, « Collectionner par-delà nature et culture », *Gradhiva*, n° 23, 2016, p. 29-49.

LIEUX FERMÉS, LIEUX OUVERTS

Au-delà d'utiles descriptions de ces regroupements d'objets, plusieurs problématiques peuvent être identifiées.

Les caractéristiques, raisons, intentions, pratiques, objets et contextes de la mise en collection doivent être étudiés, de même que les modes de gestion et de valorisation, notamment l'inventaire, la mise en liste, le catalogage, le récolement.

L'accessibilité et les conditions de conservation des collections privées doivent être prises en considération. Lorsque celles-ci sont ouvertes, à quels buts et modalités cet accès obéit-il ?

L'histoire des lieux de collection doit aussi être interrogée. Comment l'identité et les formes de ces lieux ont-elles évolué au cours des derniers siècles, du cabinet de curiosités privé du notable – où le fait de montrer ou dissimuler, de voir ou toucher répondait aussi à des règles de sociabilité – aux institutions scientifiques publiques d'aujourd'hui, jusqu'aux lieux de vie populaires ? Comment la notion de musée, très liée à l'origine à celle d'un patrimoine, dans sa dimension nationale ou locale, émergea-t-elle, puis évolua-t-elle d'un lieu de seule conservation à un lieu de fabrication et de diffusion de la connaissance ? Quelle place est-elle accordée aux publics dans les musées ? Quels sont ces publics dans leurs diversités et leurs rapports aux musées (publics dits éloignés, études des publics, etc.) ? Au total, il apparaît nécessaire de questionner les conditions intellectuelles, politiques, économiques et muséographiques de ces évolutions et leurs développements actuels. D'un modèle élitiste à un musée conçu selon les attentes supposées de ce public, des galeries d'exposition immuables à la vogue des expositions *blockbusters*, de la primauté scientifique à l'impératif scénographique, de la mission didactique au musée de tous et à l'occultation des collections, c'est la question de l'identité et du rôle du musée dans la société et de ses collections qu'il convient d'interroger.

Cette histoire des lieux doit prendre en compte de nouvelles configurations autour de la localisation des musées dans l'espace, de la manière dont ils contribuent à compléter une offre culturelle, à dynamiser le territoire, à incarner une politique nationale voire internationale. Comment répondre à la notion de zones blanches culturelles (Mission pour la circulation des collections nationales, musées hors les murs, etc.) ? Comment les nouveaux musées permettent-ils de développer de nouvelles centralités culturelles à l'étranger (Louvre Abu Dhabi) ou en province (Louvre Lens, Centre Pompidou Metz) ?

Parce que la collection comporte dans sa définition même la dimension de conservation, celle-ci relève d'intentions et de méthodes qui se sont forgées au gré du temps et ont connu des évolutions, et dont l'histoire doit être étudiée dans ses principes mais également dans sa matérialité et sa technicité. Les formes matérielles de la conservation et de l'exposition (armoires, vitrines, tablettes, boîtes, etc.) et leurs transformations (déménagements, etc.)

peuvent influencer sur le sort de la collection, sa perception. La prise en compte de cette archéologie des collections est une condition nécessaire pour mieux comprendre ces ensembles, dans l'enchevêtrement de leurs statuts, classements et reclassements successifs, pertes et manques, et imaginer de nouvelles mises en valeur.

La diversité des lieux pose aussi la question des espaces dédiés aux collections. *Quid* des encombrements domestiques ou des maisons converties en musées mais aussi des espaces d'archivage numérique, du dossier d'ordinateur aux réseaux sociaux?

Le modèle des galeries envisagées par les musées comme des lieux tout autant d'exposition que de conservation est aujourd'hui dépassé au profit de solutions fondées sur une logique autre conduisant parfois à l'externalisation des réserves. La mise en collection et la mise en exposition sont devenues des actions distinctes. Qu'en est-il de l'évolution des intentions et des méthodes depuis que des lieux d'exposition existent, quels sont les enjeux actuels? Quels rapports nouveaux cette dichotomie récente entre exposition et conservation a-t-elle induits? Quelles influences observe-t-on sur les politiques de gestion (acquisitions, prêts et dépôts) et de valorisation?

LES COLLECTIONS COMME TERRAINS DE RECHERCHES

En tant qu'ensemble construit, la collection peut donner lieu à des travaux sur les ressorts et les modalités de sa constitution. Les interrogations ne se limitent d'ailleurs pas aux objets réunis ou au lieu de leur réunion, mais peuvent aussi concerner la personne du collectionneur. De plus, il arrive que le collectionneur engage lui-même une démarche d'analyse ou d'enquête, ou que la collection soit le produit d'une telle démarche, comme ce fut particulièrement le cas pour les archéologues ou les ethnologues par exemple, sans parler des naturalistes, dont le développement de leur discipline est très lié à la collecte. Cela peut ainsi donner lieu, dans le cadre d'un renouvellement des regards et des problématiques, à ce que l'enquête dont la collection procède devienne elle-même le sujet d'une enquête.

Les collections constituent aussi un matériel (objets, écrits, etc.) sur lequel s'appuient l'historien, le géographe, l'archéologue, l'ethnologue, le naturaliste, de manière ponctuelle mais aussi de manière globale, quand une collection devient le départ d'une problématique scientifique. Dans l'histoire de l'art ou dans l'histoire des techniques, il arrive aussi que le collectionneur se fasse historien, comme dans le cas d'Eduard Fuchs analysé par Walter Benjamin¹⁰.

10. Walter Benjamin, « Eduard Fuchs, collectionneur et historien », dans *Œuvres*, t. III, Paris, Gallimard, 2000, p. 170-225.

À l'instar de Claude Lévi-Strauss ou d'André Leroi-Gourhan, par exemple, des ethnologues peuvent aussi être collectionneurs. Le congrès sera l'occasion de confronter des travaux historiques concernant des périodes ou des thématiques diverses, mais qui sont des témoins de cet aspect de plus en plus important de la recherche historique. En effet, il correspond à un élargissement des ressources historiennes, particulièrement vivace depuis les années 1970.

Mais, plus largement, les collections conservées par les institutions muséales scientifiques posent la question de leur pérennité scientifique. Dans leurs modes de gestion et de conservation, l'enjeu est de conserver à des ensembles qualifiés d'historiques ou de patrimoniaux leur pleine valeur d'objets scientifiques et leur place dans les problématiques de la recherche contemporaine. La nécessité de documenter les collections apparaît de plus en plus aux musées comme une étape consubstantielle à leur mission de conservation et le préalable à la recherche. Les dispositifs mis en place par la Bibliothèque nationale de France, le musée du Quai-Branly – Jacques-Chirac ou le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui permettent aux chercheurs ou à des artistes de revenir sur les collections pour en documenter l'histoire ou pour en donner une nouvelle interprétation, sont maintenant courants et mériteraient une analyse détaillée. Il en est de même des relectures des collections du passé à la lumière des interrogations scientifiques du présent, de leur enrichissement ou des nouvelles attentes sociétales.

Dans cette perspective, les collections sont un témoin irremplaçable des espèces disparues. Elles sont ainsi devenues un élément pour comprendre, sur un temps long, des processus et des interactions qui concernent plusieurs domaines scientifiques. Le congrès permettra de présenter et de faire un état de cet intérêt nécessaire pour les collections du passé, dont nous mesurons plus que jamais la pertinence d'une longue conservation patiente.

Historicisée, la collection acquiert une dimension supplémentaire. Elle peut alors aborder différemment des questions éthiques, comme la conservation et l'exposition des restes humains, et politiques, les restitutions ou toutes les formes de restauration de monuments ou d'objets qui posent de nombreux problèmes techniques (anastyloses par exemple), juridiques, scientifiques, de conservation, etc.

OBJETS COLLECTIONNÉS, OBJETS EN COLLECTION

La collection est aussi fondée sur un rapport particulier aux objets. Elle déplace en effet certains d'entre eux de leur cadre initial et les positionne dans un ensemble qui transforme leurs fonction et sens. Ce travail de déplacement fonctionnel et sémantique vaut tout autant pour les contextes liés à des pratiques ordinaires et à des objets intimes que pour les procédures de la collection dans ses formes instituées. Ces opérations de mise en collection

ne font pas que réunir des objets. Elles les constituent aussi en tant que tels, en transformant les relations qu'ils pouvaient avoir avec leurs possesseurs et utilisateurs antérieurs ainsi qu'avec d'autres objets et avec des contextes liés à leur emploi.

Ce travail de séparation et de déplacement, de détachement, qui constitue l'objet en tant qu'objet et en tant qu'objet de collection, amène à ce qu'il soit réinscrit dans des catégories particulières. Il peut être traité comme une sorte de fétiche, comme une curiosité (les *mirabilia* des cabinets du même nom), comme un spécimen référé à une taxinomie et à une classe d'objets analogues, ou être renvoyé à une singularité dont la valeur est perçue comme universelle, à l'image des objets d'art, qui sont à la fois pensés comme le produit du génie d'un créateur singulier et rapportés à l'universalité accordée à la valeur artistique.

On peut considérer que, loin d'être des classes étanches de traitement des choses, ces catégories d'appréhension de l'objet collecté font système, et que, au cours de leur vie sociale, les objets peuvent passer d'un état à un autre. De même, ce caractère systématique vaut bien sûr pour la collection elle-même qui, en tant qu'unité constituée, peut aussi relever d'une approche biographique.

Une telle lecture peut donner lieu à une prise en compte de la capacité qu'ont les objets à participer fortement à la structuration des identités individuelles et collectives. Sous cet angle, sujets et objets de collection se constituent ensemble. Des points de vue de ce type sont donc une invitation à interroger les conditions qui organisent l'évidence de notre rapport aux objets, ainsi que le traitement qui leur est appliqué *via* les opérations de mise en collection. Ils visent aussi à tenir compte des mécanismes de structuration des relations que ces derniers entretiennent entre eux ainsi qu'à l'égard des acteurs de leur entrée en collection.

COLLECTER/COLLECTIONNER, COLLECTIONNEURS, CONSERVATEURS

COLLECTER/COLLECTIONNER

Le fait de collecter s'exprime dans de nombreuses activités humaines. L'analyse historique de ce phénomène devra prendre en compte les formes et cadres les plus divers de cette collecte : expéditions et missions de toutes natures (militaires, scientifiques, archéologiques, commerciales, participatives, etc.), fouilles, collectes opportunistes, programmes concertés de collecte d'objets et de témoignages, enquêtes locales ou nationales, etc. Mais il faudra également prendre en considération la place d'autres façons d'appropriation par les voies classiques, comme les échanges, achats, ventes, dons,

legs et héritages, etc., ou par des voies moins ordinaires comme les cadeaux diplomatiques (par exemple la girafe de Charles X), les prises de guerre, etc. Enfin, il est important d'étudier la collection et les pièces qui la composent comme des objets donnant fréquemment matière à activité commerciale.

Mais *collecter* n'est pas forcément *collectionner*. Collectionner suppose que l'action de collecte soit transformée par le filtre d'intentions, par la vision d'un processus classificatoire aux ressorts complexes¹¹ que n'envisage pas forcément le collecteur initial.

Le classement est un projet; il a une histoire, une ontologie aux effets induits – le classement crée des continuités, des discontinuités, des frontières, des exclusions (guides touristiques, guides gastronomiques, etc.) –, un espace (cartographie, inventaire de la biodiversité, réserves et parc naturels, etc.).

Or, malgré une proximité évidente, les regards du collectionneur et du conservateur se nourrissent d'oppositions. Passe-t-on obligatoirement de la collecte à la collection et comment? Par quels processus matériels et intellectuels? Le mot *collection* est polysémique et désigne des situations différentes. D'abord, c'est l'« action de réunir, recueillir, rassembler », puis le résultat de cette action, « ce qui a été réuni, recueilli »; enfin, un « ensemble d'éléments groupés en raison de certains points communs ». À ce stade interviennent des éléments en relation avec la curiosité du collecteur ou la qualité culturelle, documentaire ou artistique des objets réunis, le mot *collection* désignant alors un « ensemble non fini (le plus souvent classé) d'objets réunis par un amateur, en raison de leur valeur scientifique, artistique, esthétique, documentaire, affective ou vénale¹² ». Il est intéressant de s'interroger sur le moment charnière où l'on passe de l'« action de réunir, recueillir, rassembler » à l'ensemble constitué d'objets que la mutation du regard porté sur eux, différent et parfois éloigné ou ignorant des intentions du collecteur originel, *détourne* du marqueur primitivement assigné et *patrimonialise* en une *collection* au sens que nous connaissons dans nos actuels établissements de conservation.

De ce point de vue, on peut mettre en parallèle le processus qui aboutit à la collection avec celui de l'archivage. Les archives, certes, sont à l'origine des dépôts secrets et, jusqu'à nos jours, elles fondent leur pratique sur l'antithèse de la collection – l'archiviste n'interviendrait pas avec sa subjectivité dans le choix de ce qui arrive aux archives. Mais, comme le collectionneur, l'archiviste du XIX^e siècle reclasse, trie, sélectionne, suit et suscite des intérêts nouveaux, multiplie les séries factices. Les activités de nombreux archivistes leur permettent ainsi, à travers la collecte des archives privées et des objets du patrimoine (antiquités et objets d'arts, liens avec des musées, sigillographie,

11. Georges Perec, *Penser/classer*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

12. *Trésor de la langue française informatisé*, article « Collection »
[URL: www.cnrtl.fr/definition/collection].

ethnographie, etc.), d'assouvir leur goût de la collection ou de nourrir celui du public, cependant que la législation archivistique enregistre les avancées de la législation patrimoniale et muséale, mouvement accéléré par la création du ministère de la Culture.

Les collectionneurs et les conservateurs forment le bout d'une chaîne et la fin – même si celle-ci peut parfois être provisoire – de circulations. En amont, c'est tout un monde d'acteurs qui est mobilisé pour rechercher, repérer, expertiser, négocier, acheter et acheminer les objets et les produits. Cet ensemble est composé de professions très variées : militaires, personnels diplomatiques, négociants, courtiers, représentants, capitaines de navires, antiquaires, experts, assureurs, commissaires-priseurs, historiens, naturalistes, artistes, porteurs de projets associatifs, professionnels ou amateurs, etc. Saisir les maillons de ces chaînes et leur mise en réseau se situe au cœur de l'analyse de la constitution des collections. Cet éclairage porté sur les acteurs et les circuits d'approvisionnement permet d'envisager la collecte comme un marché où compétition et conflits sont souvent présents, y compris dans la manière de faire collection (sociologie de la collection¹³). Classiquement, ces tensions renvoient à la rareté et la singularité des objets souhaités par les collectionneurs et les conservateurs, à des effets de mode ou de renouvellement des opérations poursuivies par les réseaux marchands. La collection relève aussi de l'histoire économique (constitution, entretien, vente, évaluation, transmission) et technique (bâti-ments, pièces, meubles, étiquetage, relations avec l'imprimerie, etc.). Quels dispositifs encouragent les collectes et comment leurs aspirations entrent-elles en relation les unes avec les autres? Quels liens nouent-ils avec des pratiques scientifiques, des institutions patrimoniales ou des collectionneurs? Comment sont organisés les principes de cette collecte, qui bien souvent, au sein de diverses activités associatives et de pratiques amateurs, accorde une valeur en soi aux éléments collectés, comme témoignage brut d'une réalité, sans nécessairement référer ces matériaux à un objet scientifiquement construit *via* un protocole d'enquête, à la façon de l'activité scientifique?

LES COLLECTIONNEURS

À la diversité des collections vient s'ajouter celle des types de collectionneurs, encore une fois tant dans le temps que dans l'espace. L'histoire des collectionneurs et l'analyse de leurs intentions peuvent sans doute remonter à la Préhistoire. Si le collectionneur entretient sa relation au monde au travers des objets rassemblés et conservés, en se développant, cette relation a acquis une dimension sociale et politique, comme dans le cas des voyageurs naturalistes

13. Luc Boltanski, Arnaud Esquerre, *Enrichissement. Une critique de la marchandise*, Paris, Gallimard, 2017.

et exploreurs (des *collecteurs*) qui alimentèrent les collections contenues dans les cabinets d'histoire naturelle des souverains ou de personnes fortunées (des *collectionneurs*), notamment à partir du xvi^e siècle. L'action de ces collectionneurs s'intègre donc dans une histoire complexe dont la compréhension est nécessaire pour donner du sens aux collections elles-mêmes.

La collection devenant au xix^e siècle une pratique plus diffuse dans le tissu social, à la fois démocratisée et plus individuelle, il convient de s'interroger sur sa signification en révélant et en analysant les différents traits sociologiques et psychologiques des collectionneurs, y compris dans leurs rapports avec certains intermédiaires (galeristes, commissaires-priseurs, libraires, comptoirs d'histoire naturelle, etc.). Il est impossible de dessiner un portrait-robot du collectionneur. Même si certains archétypes ont été esquissés, le succès des *Collections et collectionneurs* de Paul Eudel¹⁴ ou celui des *Collectionneurs* de Maurice Rheims¹⁵ n'entrouvrant en leur temps qu'une fenêtre sur un fait social complexe, ces collectionneurs sont bien loin de constituer, en réalité, une population homogène et spontanément identifiable. Des individualités variées (de l'amateur éclairé au scientifique en passant par le dilettante), avec des psychologies, des formations et des motivations différentes, des usages divers, des réseaux complexes, sont à l'œuvre et en évolution, au gré des modes et des goûts des époques ou des classes sociales. Une relation complexe se tisse entre l'objet et le collectionneur¹⁶. Comment devient-on collectionneur? Et pourquoi ne l'est-on pas? Quelle relation le musée et le collectionneur entretiennent-ils? Comment envisager le marchand lui-même parfois collectionneur? Comment et selon quels ressorts psychologiques et sociaux le collectionneur envisage-t-il le devenir de sa collection (dispersion par la vente, don, dévolution successorale)? L'histoire des collections et des collectionneurs se doit d'analyser cette complexité y compris dans ses évolutions sociales. Si le naturaliste collectionneur du xix^e siècle était issu essentiellement des classes supérieures de la société, celui-ci a aujourd'hui souvent cédé la place à des représentants de classes plus modestes, actant ainsi une démocratisation du savoir.

LES CONSERVATEURS

L'institutionnalisation de la pratique de la collection a conduit à la constitution et à la reconnaissance de compétences spécifiques et a fait se développer une véritable professionnalisation de la conservation. Celle-ci possède

-
14. Paul Eudel, *Collections et collectionneurs*, Paris, G. Charpentier et C^e, 1885.
 15. Maurice Rheims, *Les collectionneurs. De la curiosité, de la beauté, du goût, de la mode et de la spéculation*, Paris, Ramsay, 1981.
 16. Brigitte Derlon, Monique Jeudy-Ballini, *La passion de l'art primitif. Enquête sur les collectionneurs*, Paris, Gallimard, 2008.

une histoire longue, dont les débuts ne sont pas sans lien avec le développement des grandes collections, notamment les cabinets d'histoire naturelle.

Les musées, les archives et les bibliothèques appellent donc une histoire des professions qui leur sont associées (conservateurs, restaurateurs, gardiens de salle, médiateurs, etc.) en considérant aussi bien leurs statuts que leurs missions et leurs formations, et l'évolution de celles-ci.

Dans le cadre de cette histoire, le cas des conservateurs revêt une importance particulière, tant il incarne à la fois l'intention et les moyens que l'État attribue aux musées. Mais c'est bien une diversité des soins et regards de tous les professionnels de l'espace muséal sur les collections qui mérite d'être interrogée dans ses interactions (médiation et collections, interventions des conservateurs sur les collections, etc.¹⁷).

Au-delà, sur le plan de la conservation et de l'accessibilité des collections, de nouvelles interrogations se font jour. Il s'agit, entre autres, des problématiques liées à la dématérialisation des pièces et de leurs attributs (numérisation des objets, indexation, mise en ligne, 3D, etc.), ou du rôle des collections dans la constitution des mémoires et des identités.

À cet égard, les spoliations et les demandes de restitution (œuvres¹⁸ et restes humains¹⁹ conservés dans les collections publiques) viennent aujourd'hui questionner collectivement cette universalité de la collection et des principes de normalisation établis sur les plans national et international.

Ont participé à la rédaction de cet appel à communications :

- les membres de la section Sciences, histoire des sciences et des techniques et archéologie industrielle, dont Évelyne Barbin, Éric Buffetaut, Marie-Sophie Corcy, Christiane Demeulenaere-Douyère, Arnaud Hurel, Olivier Raveux, Jérôme Tabouelle, Stéphane Tirard ;

-
17. Christian Hottin, Claudie Voisenat (dir.), *Le tournant patrimonial. Mutations contemporaines des métiers du patrimoine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016.
 18. Voir, entre autres, l'accord de Washington (2001) et la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation ; Felwine Sarr, Bénédicte Savoy, « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle », 2018.
 19. Jean-Claude Ameisen, Pierre Le Coz (rapporteurs), « Avis n° III. Avis sur les problèmes éthiques posés par l'utilisation des cadavres à des fins de conservation ou d'exposition muséale », Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, 7 janvier 2010.

- les membres de la section Sciences géographiques et environnement, dont François Bart, Brigitte Bertoncello, Chantal Blanc-Pamard, Olivier Morel, Jean-Claude Raynal, Hélène Richard ;
- les membres de la section Anthropologie sociale, ethnologie et langues régionales, dont Arnauld Chandivert, Véronique Dassié, Cyril Isnart ;
- les membres de la section Histoire et philologie des civilisations médiévales, dont Bruno Laurioux ;
- les membres de la section Histoire du monde moderne, de la Révolution française et des révolutions ;
- les membres de la section Archéologie et histoire de l'art des civilisations médiévales et modernes dont François Blary, Sandra Costa, Judith Förstel, Pierre-Yves Le Pogam, Florian Meunier.

ORIENTATIONS THÉMATIQUES

Les réponses à l'appel pour le congrès pourront prendre la forme de propositions de communications, de propositions de sessions, non strictement monographiques et comprenant plusieurs communications, ou de tables rondes.

Les propositions de communications peuvent s'inscrire dans les thématiques suivantes :

QUELS OBJETS ?

QU'EST-CE QU'UNE COLLECTION ?
LA DIVERSITÉ DES COLLECTIONS

QUELS ACTEURS ?

COLLECTEURS, COLLECTIONNEURS, CONSERVATEURS
LES INSTITUTIONS

QUELS OBJECTIFS ET QUELS PROCESSUS ?

LA GENÈSE ENTRE AMBITIONS, VOLONTÉS ET CONCOURS DE CIRCONSTANCES
SENS ET USAGES
ORGANISER LA COLLECTION
RENDRE ACCESSIBLE LA COLLECTION
COLLECTIONS ET TERRITOIRES

VIES ET DEVENIR DES COLLECTIONS

L'ÉCONOMIE DES COLLECTIONS
HISTOIRES DE COLLECTIONS
FINS DE COLLECTIONS
LES COLLECTIONS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

LE CTHS

Fondé en 1834 par le ministre de l'Instruction publique François Guizot, rattaché à l'École nationale des chartes, membre de l'université PSL, le Comité des travaux historiques et scientifiques est une institution unique dans le paysage de la recherche française. Il est à la tête d'un réseau de plus de 3 500 sociétés savantes avec lesquelles il échange à l'occasion de son congrès annuel et dans le cadre de projets de recherche numériques. Il fédère des scientifiques membres de prestigieuses institutions, des érudits locaux, de jeunes chercheurs et joue ainsi un rôle fondamental dans la construction et la transmission des savoirs. Les Éditions du CTHS ont un catalogue riche de plus de 1 500 titres et publient une vingtaine de nouveautés par an dans de nombreuses disciplines : archéologie, ethnologie, géographie, histoire, histoire de l'art. Essais, études monographiques, instruments de recherche, actes de colloques, ses ouvrages constituent une bibliothèque de référence en sciences humaines.

LE CONGRÈS

Chaque année, le Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, lieu de rencontre et d'échange unique dans le paysage de la recherche française, rassemble environ 500 participants parmi lesquels des universitaires issus de nombreuses disciplines : histoire, géographie, sciences, ethnologie, anthropologie, préhistoire et protohistoire, archéologie, philologie, histoire de l'art, environnement, etc. Il accueille également des jeunes chercheurs (dont c'est parfois la première intervention publique) et des érudits locaux membres de sociétés savantes. La confrontation des regards, des expériences et des approches méthodologiques explique la singularité du congrès du CTHS. Le congrès est placé sous le haut patronage du président de la République.